

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-BERNARD  
Du 8 JUIN 2010 à 19h30**

**Etaient présents :** B. BALAY, MMES C. AGUETTANT, J GUERRIER, R. TRONCY, E. VAGINET, G. ROSIER, MM J. BARTHOMEUF, P. BIDON, M. BONGIRAUD, J-P GRANGE, F. BLOCH, M. MOREL, M. PATAY, A. REBAUD, G. THOME.

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** GHISLAINE ROSIER

**Convocation faite le :** 1<sup>er</sup> JUIN 2010

**publiée le :** 1<sup>er</sup> JUIN 2010

Le compte-rendu du conseil municipal du 4 MAI 2010 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté.

**I - CREATION EMPLOI SAISONNIER**

**II – ANALYSE EAU POTABLE**

Le rapport fait par la Délégation Territoriale Départementale de l'Ain sur l'eau que consomme les spinosiens est à leur disposition en mairie.

**III – TRANSFERT DE CREDIT**

**IV – EMPRUNT**

pour financer l'acquisition d'un bien immobilier (maison d'habitation et terrain chemin de la Mulati), il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 200 000€ pour une durée de 2 ans au taux fixe de 1,93%.

**V – PLU**

B BALAY reprend chaque point du compte rendu de l'enquête publique :

- 1) le COS
  - 2) Sécurité avenue des Helvètes
  - 3) Espaces boisés
  - 4) Classement en zone
  - 5) Projet concernant le secteur 1AU
  - 6) Rectification des limites de zones
  - 7) Emplacements réservés
  - 8) Autres questions
  - 9) Critique de la procédure conduite par la municipalité
  - 10) Conclusions du commissaire enquêteur
- Approbation du PLU, prévue au conseil du 7 septembre 2010.

**VI-QUESTIONS DIVERSES**

### **A – Transfert de compétence à la ccsv**

transfert d' une nouvelle compétence à la communauté de communes en vue d'harmoniser l'accueil des jeunes enfants en Saône Vallée.

### **B – Syndicat Saône Doubs**

**P BIDON** : contrat de vallée inondable de la Saône mis en place par l'établissement public territorial de bassin Saône Doubs. Le syndicat Saône Doubs est reconnu depuis 2007 en qualité d'établissement public territorial de bassin. Avec l'appuie de ses collectivités adhérente 3 régions, 9 départements et 7 villes ou agglomérations dont l'agglomération de Villefranche sur Saône. Il impulse, coordonne et met en œuvre des programmes d'aménagements et de gestion dans les domaines des milieux aquatiques, de la biodiversités, des inondations et de la ressource en eau.

Lors de la réunion de la commission territoriale Saône aval (Rhône Alpes) qui s'est réunie le 31 mars dernier pour faire le bilan du contrat de vallée inondable de la Saône, et dont le président est Monsieur Pomeret maire de Anse, il a été rappelé, que ce contrat de vallée inondable a permis d'envisager ou de réaliser plus de 500 opérations sur l'ensemble de la vallée de la Saône (480 km de longueur) pour un montant définitif de 78 millions d'euros. (dont 38 millions d'euros engagés pour le département de l'Ain et du Rhône).

Un important programme d'études et de travaux a été engagé par voix navigables de France sur les bords de Saône dans le but de créer des annexes aquatiques (bras morts, marres, ...).

### **C – Vol à la poste**

### **D – Un hôtel 4 étoiles à St Bernard**

### **E – Culture**

L'association Les Rives du Temps, recrute pour un spectacle son et lumière prévu en 2011 des personnes voulant participer : un casting est prévu le 11 septembre 2010. Plus de renseignements par le biais du SBI.

### **F - DIVERS :**

B BALAY remercie et félicite les personnes qui ont participées à l'élaboration du SBI.

\_4 anciens combattants de la commune se verront remettre le diplôme d'honneur lors de la cérémonie du 11 novembre.

**F BLOCH** : une réunion explicative s'est tenue le 2 juin avec les institutrices, R Troncy et quelques parents d'élèves sur la zone de rencontre.

Informers les enfants de la différence entre un passage piétons et une zone de rencontre.

### **J BARTHOMEUF**

Présentation de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain.

**M BONGIRAUD** : Il serait intéressant de faire une enquête auprès des spinosiens sur la qualité de réception internet

A REBAUD : SMICTOM, des contenaires sont à la disposition des associations lors des manifestations sur la commune, en informer le SMICTOM qui les livrera.

**D – Prochains Conseils municipaux**

- Le 07/09/2010
- Le 05/10/2010.
- Le 09/11/2010
- Le 07/12/2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

---